



Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault

Séance du mercredi 17 décembre 2025 à 18h
Salle Georges Brassens

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **28**

Date de la convocation :
11 décembre 2025

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance*,

M. Jean-Marie Sabatier, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints*,

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô, *Conseillers municipaux*,

Absents :

Mme Isabelle Le Goff, M. Stéphane Garcia, Mme Paquita Médiani et M. Michel Vullierme

Procurations :

Mme Isabelle Le Goff à M. Gérard Bessière

M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey

Mme Paquita Médiani à Mme Marie Passieux

Rapporteur : Mme Joëlle Mouchoux

Selon l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, le Conseil Municipal est juridiquement compétent pour déterminer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Par ailleurs, l'article L.332-8 du même code prévoit qu'un emploi relevant de la fonction publique territoriale ne peut être supprimé qu'après avis du Comité Social Territorial (CST).

Compte tenu des diverses modifications du tableau des emplois intervenues ces dernières années, et afin d'assurer la continuité des missions de la collectivité tout en permettant aux agents d'évoluer dans leur carrière, il est constaté qu'un nombre significatif d'emplois demeure aujourd'hui vacant.

Il convient dès lors de supprimer les emplois excédentaires et devenus inutiles, afin d'adapter le tableau des effectifs aux besoins réels de la collectivité (cf. tableau ci-joint).

Dans le même temps, afin de permettre à certains agents de bénéficier d'un avancement de grade, d'une promotion interne ou d'une stagiairisation à compter du 1^{er} janvier 2026, il est proposé la création des postes suivants qui n'existent pas à ce jour au tableau des emplois :

- Un poste d'adjoint technique à temps non complet (25h), affecté au service entretien des bâtiments ;
- Un poste de brigadier-chef principal à temps complet, au sein du service de police municipale, dans le cadre d'un avancement de grade ;

- Un poste d'assistant de conservation à temps complet, au service culturel, dans le cadre d'une promotion interne.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver la création des trois postes tels que décrits ci-dessus ;
- d'approuver la suppression des postes tels que présentés dans le tableau ci-joint ;
- d'adopter le tableau des emplois ci-joint ;
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la présente délibération.

Cette proposition a reçu l'avis favorable unanime du Comité Social Territorial réuni le 9 décembre 2025 ; elle a été présentée à la commission Ressources et moyens réunie le 10 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la création des trois postes tels que décrits ci-dessus ;

APPROUVE la suppression des postes tels que présentés dans le tableau ci-après ;

ADOPTE le tableau des emplois ci-après ;

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la présente délibération.

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA MAIRIE DE CLERMONT L'HERAULT

GRADES	Nombre de postes existants	Nombre de postes pourvus	Propositions validées lors du Conseil Municipal du 17/12/2025
TITULAIRES			
Directeur Général des Services	1	1	
Attaché principal	3	3	
Attaché	3	3	
Rédacteur principal de 1 ^{ière} classe	5	1	-2
Rédacteur principal de 2 ^{ième} classe	1	1	
Rédacteur	3	2	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ière} classe	17	16	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ière} classe TNC (32h)	1	0	-1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ième} classe	11	4	-5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ième} classe TNC (32h)	1	0	-1
Adjoint administratif	11	8	
Adjoint administratif TNC (24h)	1	1	
Adjoint administratif TNC (17h30)	1	0	-1
Ingénieur principal	1	1	
Technicien principal de 1 ^{ière} classe	2	1	
Technicien principal de 2 ^{ième} classe	1	1	
Technicien	2	2	
Agent de maîtrise principal	20	17	

Agent de maîtrise	22	7	-10
Agent de maîtrise temps non complet (32h)	1	1	
Agent de maîtrise temps non complet (31h30)	1	0	-1
Agent de maîtrise temps non complet (30h)	1	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ière} classe	13	5	-5
Adjoint technique principal de 1 ^{ière} classe TNC (32h)	1	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ière} classe TNC (30h)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 1 ^{ière} classe TNC (29h)	1	1	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	6	1	-3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (32h)	2	0	-2
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (31h30)	2	0	-2
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (30h)	3	0	-3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (29h)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (26h)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (24h30)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (22h)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (17h50)	1	1	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (17h)	1	0	-1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (16h)	1	0	-1
Adjoint technique	13	12	
Adjoint technique TNC (32h)	2	0	-2
Adjoint technique TNC (31h30)	2	1	-1
Adjoint technique TNC (30h)	3	2	-1
Adjoint technique TNC (28h30)	1	1	
Adjoint technique TNC (25h)	1	1	+1
Adjoint technique TNC (24h)	1	0	-1
Adjoint technique TNC (22h)	1	0	-1
Adjoint technique TNC (17h30)	1	0	-1
Adjoint technique TNC (17h)	2	0	-1
Adjoint technique TNC (16h)	1	0	-1
Educateur APS Principal de 1 ^{ière} classe	2	2	
Educateur APS Principal de 2 ^{ème} classe	2	1	-1
Educateur APS	1	0	
Opérateur principal des APS	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique principal de 1 ^{ière} classe	2	1	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	1	0	-1
Bibliothécaire	1	0	-1
Assistant de conservation du patrimoine et bibliothèques	1	0	+1
Assistant de conservation du patrimoine et bibliothèques 1 ^{ière} classe	1	1	

Assistant de conservation du patrimoine et bibliothèques 2 ^{ième} classe	1	0	-1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ième} classe	2	2	
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ième} classe	3	0	-3
Adjoint du patrimoine	2	0	-1
Assistant spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ième} classe	7	0	-5
Assistant spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ième} classe	7	6	
Chef de service de Police Municipale Principal de 1 ^{ième} classe	2	1	-1
Chef de service de Police Municipale Principal de 2 ^{ième} classe	2	0	-2
Chef de service de Police Municipale	1	1	
Brigadier-chef principal	9	8	+1
Gardien brigadier	4	2	-2
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ième} classe	1	0	-1
Adjoint d'animation	2	2	
Adjoint d'animation temps non complet (28h)	1	1	
Adjoint d'animation temps non complet (24h)	1	0	-1
Animateur territorial	1	0	-1
Animateur principal de 1 ^{ième} classe	1	0	-1
Animateur principal de 2 ^{ième} classe	1	0	-1

CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

EMPLOIS

Chargé de mission	2	1	
Collaborateur de cabinet	1	1	
Adjoint d'animation	14	10	
Adjoint d'animation TNC - CDI 9,45h	2	2	
ATSEM principal de 2 ^{ième} classe	2	1	
Assistant spécialisé enseignement artistique principal de 1 ^{ième} classe à TC	2	1	
Assistant spécialisé enseignement artistique principal de 2 ^{ième} classe à TC	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 10h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 9h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 8h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 7,50h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 6,50h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement principal 1 ^{ième} classe TNC 5,50h	1	0	-1

Assistant spécialisé enseignement principal 2 ^{ième} classe TNC 10,50h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement principal 2 ^{ième} classe TNC 9 h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement principal 2 ^{ième} classe TNC 8,75h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 24h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 12,25h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 10,50h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 10h	1	1	
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 9h	1	0	-1
Assistant spécialisé enseignement artistique TNC 7h	1	0	-1
Adjoint administratif	11	2	-7
Adjoint administratif principal de 1 ^{ière} classe	1	0	-1
Adjoint technique	15	8	
Educateur APS	1	0	-1
Agent de surveillance de la voie publique	3	0	-3

CONTRATS DE DROIT PRIVE

EMPLOIS

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	0	0	
Contrats d'Avenir	0	0	
Contrat d'Apprentissage	1	1	
Volontaire territorial en administration 35h	1	0	-1

Secrétaire de séance,

Louise JABER

Maire et président de séance,

Gérard BESSIÈRE